



Accompagnement des projets d'agriculteurs



Agriculteurs
collectif ou individuel

Public

Agriculteurs
et groupes d'agriculteurs

Durée

En fonction du projet :
3 à 20 jours
Étalement dans le temps : 1 à
3 mois sur le premier module,
3 mois à 3 ans pour les autres
modules selon projet.

Intervenant :

Rémi FORTIER,
Chargé de mission Energie
Claire MASSON,
Chargé de mission
Produits fermiers
Isabelle CHANCLUD,
Animatrice départementale
« Bienvenue à la Ferme »

Nos tarifs

912 € TTC / jour

Financement possibles :
Conseil Général 77, PREVAIR,
PRIMHEUR, autres selon
thème projet.
Conditions de vente sur demande.

Créer de nouvelles activités, développer de nouvelles productions sur les exploitations agricoles

Objectif

- > Être accompagné dans les différentes phases du projet : de l'émergence à la réalisation
- > Disposer des études indispensables à la réalisation du projet

Notre service

Proposition à la carte :

1. Opportunité du projet pour l'exploitation agricole
2. Note Bibliographique et/ou Réglementaire
3. Plan d'action : Conseil en Organisation du projet
4. Faisabilité économique projet
5. Soutien financier au Projet
6. Gestion du projet

Documents remis

Rapport d'étude et d'analyse

Nos références

- Valorisation du bâti agricole
- Photovoltaïque,
- Valorisation non alimentaire de la Biomasse
- Hébergements touristiques
- Nouvelles productions

Contacts : Territoire Nord Seine-et-Marne - Rémi FORTIER - Antenne de Meaux - 06 23 10 39 20
Territoire Sud Seine-et-Marne - Isabelle CHANCLUD - Antenne de Nemours - 06 72 92 37 26
Economie et Territoire - Tél secrétariat : 01 64 79 30 63 economie.territoire@seine-et-marne.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne - 418 rue Aristide Briand - 77350 Le Mée-sur-Seine

La Chambre d'agriculture respecte un code d'éthique destiné à protéger vos intérêts essentiels.
Consultez-le sur www.ile-de-france.chambagri.fr

Réalisation : Chambre d'agriculture 77 - septembre 2015



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SEINE-ET-MARNE